

224C1975
FR0010285965-DIV29

17 octobre 2024

Début d'une période de préoffre (article 223-34 du règlement général)

1000MERCIS

(Euronext Growth Paris)

Le 16 octobre 2024, ont été annoncées les caractéristiques d'un projet d'offre publique de retrait que la société Positive Ympact¹ envisage de déposer sur les titres de la société 1000MERCIS².

Par conséquent, cette publication marque le début de la période de préoffre, pendant laquelle les dispositions relatives aux interventions (articles 231-38 à 231-43 du règlement général) et aux déclarations des opérations (articles 231-44 à 231-52 du règlement général) sur les titres 1000MERCIS sont applicables.

¹ Contrôlée par les fondateurs de la société 1000mercis (Madame Yseulys Costes et Monsieur Thibaut Munier).

² Cf. notamment communiqué diffusé par la société Positive Ympact le 16 octobre 2024.